



Parc naturel régional des Ardennes

91 place de Launet

08170 HARGNIES

Tél. : +33 (0) 3 24 42 90 57

Mail. : secretariat@parc-naturel-ardennes.fr



Parc Naturel Viroin Hermeton a.s.b.l

Rue d'Avignon, 1

5670 Nismes (Viroinval)

Tél. : +32 (0) 60 39 17 90

Fax : +32 (0) 60 39 17 93

Partie 1 : Présentation du projet et de son contexte

1. Ardenne Ecotourism

Inclus au portefeuille de projets Ardenne Attractivity qui s'intitule officiellement "Pour le développement d'une offre touristique durable en Ardenne transfrontalière", le projet Ardenne Ecotourism est porté de part et d'autre de la frontière par l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, les Parcs Naturels des Ardennes en France et du Viroin-Hermeton en Belgique, les asbl Accueil Champêtre en Wallonie et Ressources Naturelles Développement et appuyé par les Fédérations Touristiques de Namur et du Luxembourg Belge.

Son objectif est d'offrir aux touristes des prestations ancrées dans une démarche de développement durable. Pour cela, les opérateurs de ce projet vont accompagner les professionnels (hébergeurs, animateurs, gestionnaires de sites..) pour une gestion plus responsable de leur activité. Le projet prévoit également d'aménager des sentiers d'itinérance douce transfrontaliers et d'offrir aux restaurateurs des outils pour s'approvisionner plus facilement en produits issus de circuits courts.

Le budget du projet s'élève à 944 246.13 € sur 4 ans (financé à 55% par l'Europe mais aussi par la Région Wallonne et l'ensemble des opérateurs).

2. Objectifs de l'étude

Soucieux de n'oublier aucun public, la création d'itinéraires doux transfrontaliers s'accompagne de la réalisation d'une étude de faisabilité visant à la création d'un sentier accessible aux personnes atteintes d'un handicap.

Cette étude est réalisée par les services des Parcs naturel régional des Ardennes et Viroin-Hermeton en collaboration avec les acteurs locaux et dans une optique de labellisation Tourisme et Handicap et ou Access-i.

L'étude de faisabilité définira le potentiel du parcours présenté ci-après pour l'accueil de personnes atteintes d'un handicap et déterminera les fonctions¹ (physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, polyhandicap) à traiter par ce dernier.

Sous l'égide d'un feu vert par Tourisme et Handicap et ou Access-i l'étude pourra déboucher sur une phase de maîtrise d'œuvre et d'aménagement programmée en 2019. L'aménagement serait assuré par un partenariat franco-belge entre les Parcs naturel régional des Ardennes et Viroin-Hermeton.

3. Le territoire d'étude

Situé au sud-ouest du massif de l'Ardenne, le parcours proposé se situe à cheval entre les communes de Viroinval (Village de Mazée) et de Vireux-Molhain (Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse).

¹ Selon les 6 types de handicap reconnus par la loi française n°2005-102 du 11/02/2005



Figure n° : carte de localisation du site d'étude
Sources : GoogleMaps le 15.11.18

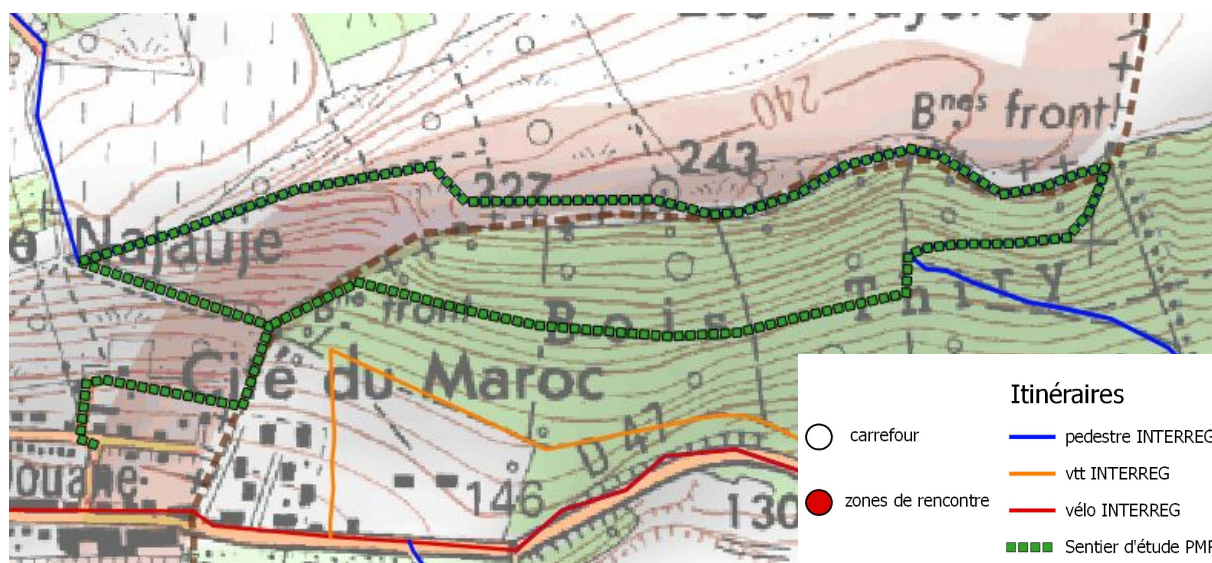


Figure n° : Tracé du parcours envisagé

a. Bassin de population

Le secteur (Ardenne Rives de Meuse et Viroinval) présente un bassin de population de près de 30 000 habitants susceptibles d'emprunter le parcours qui ne sera pas réservé qu'aux personnes atteintes d'un handicap.

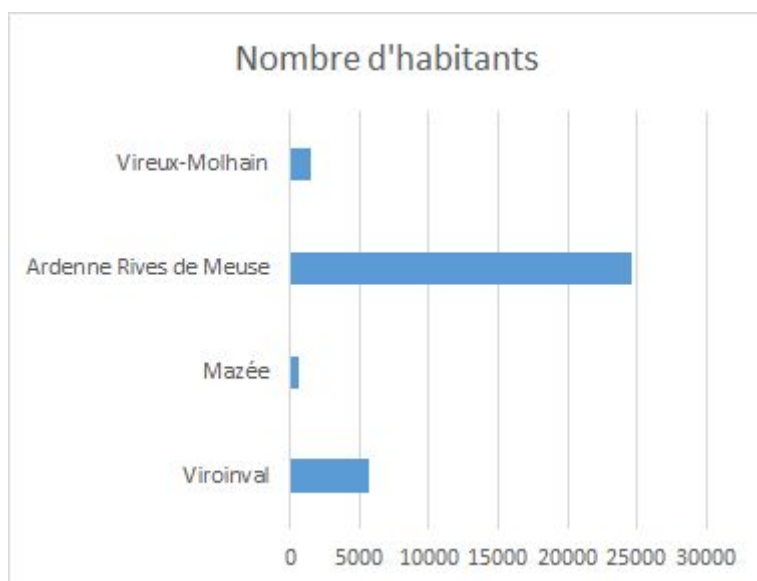


Figure n° : histogramme bassins de populations de Viroinval et d'Ardenne Rives de Meuse
Sources : INSEE 2014

Outre la population de proximité et conformément à son objet, la présence d'institutions spécialisées à proximité et personnes atteintes d'un handicap est observée.

Cartographie institutions « handicap » à proximité et Histogramme population atteinte d'un handicap

b. Unités paysagères

Le territoire s'inscrit dans l'unité paysagère de la Vallée de la Meuse composée de forêts caducifoliées, de clairières et de reliefs calco-schisteux creusés par la Meuse et ses affluents.

Le site d'étude oscille entre 135 et 240 m d'altitude. Le territoire bénéficie d'un climat de type atlantique avec des influences continentales. La pluviosité annuelle moyenne varie entre 700 et 900 mm avec des amplitudes thermiques assez fortes. Le climat local froid favorise la présence à basse altitude d'espèces végétales aux affinités montagnardes. La forêt est bien présente sur les sommets de coteaux et les pentes tandis que les clairières et prairies s'étendent en fond de vallées, sur les pentes et les plateaux.

Les forêts constituent souvent la fin de l'horizon découpé par les reliefs. Elles se composent de chênes et épicéas à l'échelle de l'Ardenne Primaire. Les secteurs de faible pente et les fonds de vallée sont occupés par les villages souvent séparés du front forestier par une simple bande de prairies. Les façades du bâti sont généralement en calcaire avec des toits à

deux pans en ardoise. L'agencement du bâti est rompu par la présence d'industries qui rappellent le savoir-faire métallurgique de la vallée de la Meuse.

Extraits plans paysages.

c. Valorisation touristique

Le territoire est compris au massif de l'Ardenne, destination touristique reconnue par 3 pays (Belgique, France, Luxembourg) et au sein du Schéma Régional de Développement Touristique de la Région Grand Est (FR). La promotion est assurée par le GEIE Destination Ardenne à l'échelle du massif, par le Comité Régional du Tourisme du Grand-Est, la Wallonie Belgique Tourism au niveau régional, l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, la Fédération du Tourisme de la Province du Hainaut et les Offices de Tourisme Val d'Ardenne et de Viroinval.

Son attrait touristique réside essentiellement dans le tourisme nature et les loisirs de plein air avec la proximité du RAVeL, de la Meuse à Vélo (EV19), Saint Jacques de Compostelle et des sentiers transfrontaliers Ardenne Ecotourism, mais également de sites patrimoniaux (mur des douaniers, le camp romain, village médiéval et château de Hierges...).

Le territoire jouxte la commune de Vireux-Wallerand, siège de l'Office de Tourisme Val d'Ardenne.

d. Le parcours et ses accès

L'accès au parcours se fait principalement par un parking situé à Mazée, rue Ernest Jacob. Un autre point de dépôt est néanmoins possible.

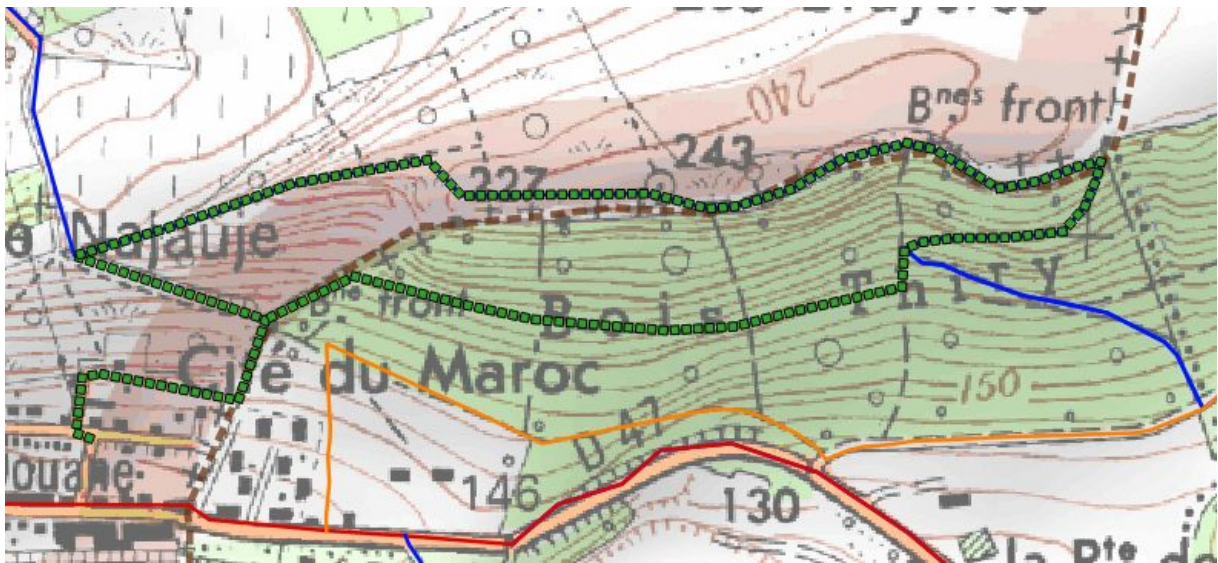


Figure n° : carte de localisation des points d'accès

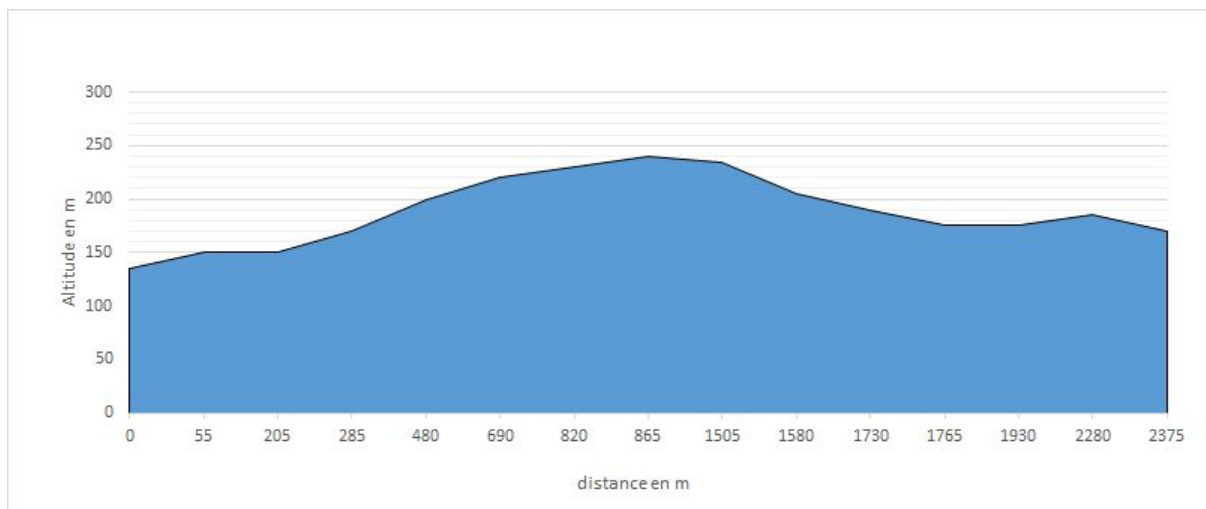


Figure n° : courbe de niveau simplifiée du parcours.

Source : IGN

e. Critères de labellisation Tourisme et Handicap / Access-i

Issu de la fusion des grilles d'analyse des deux labels, le parcours devra répondre favorablement aux critères présentés au référentiel remis en annexe n°1 selon les résultats d'analyse de la grille remise en annexe n°2 (version allégée du diagnostic détaillé ci-après).

Partie 2 : Etude de faisabilité

1. Le statut juridique du site

a. Documents d'urbanisme

Conformément au Plan Local d'Urbanisme en vigueur à Vireux-Molhain (février 2013), le site d'intérêt est classé en zone N (naturelle) et fait partie d'un bois classé.

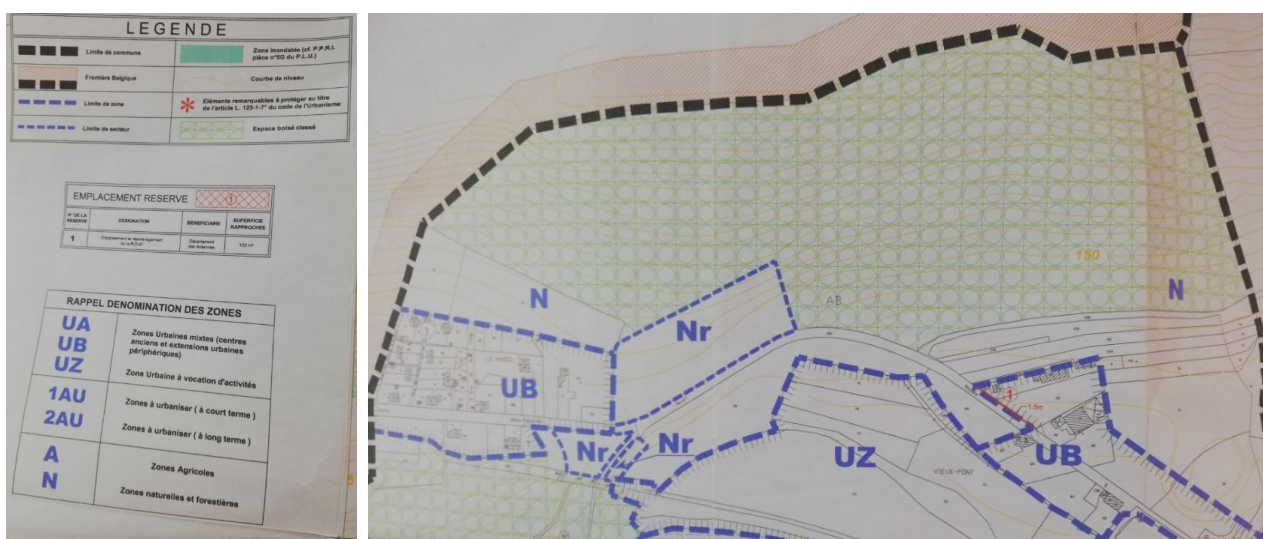


Figure n° : Extraits du plan de zonage du PLU de Vireux-Molhain (Février 2013)

Les dispositions relatives aux espaces boisés classés sont soumis aux disposition des articles L.130-1 et 2 du Code de l'Urbanisme.

À ce titre, toute autorisation de défrichement sera refusée. Les coupes et abattages d'arbres seront donc soumis à autorisation spécifique conformément à l'article L421-4 du Code de l'Urbanisme hors application des dispositions du Code forestier.

Par ailleurs et en lien avec l'objet d'étude :

- Toute voie en impasse éventuelle devra permettre le demi-tour, sauf si elle est destinée à être prolongée rapidement.
- Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions et installations devra être assuré en dehors des voies publiques.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Commune met en avant la protection des éléments de composition du paysage naturel tels que les reliefs boisés et abrupts dominant la ville et la réserve naturelle géologique de Vireux-Molhain située à proximité du site d'étude. Par ailleurs, il vise au développement d'activités touristiques et de loisirs tournées vers le patrimoine naturel ou historique avec un afflux de touristes surtout belges et néerlandais.

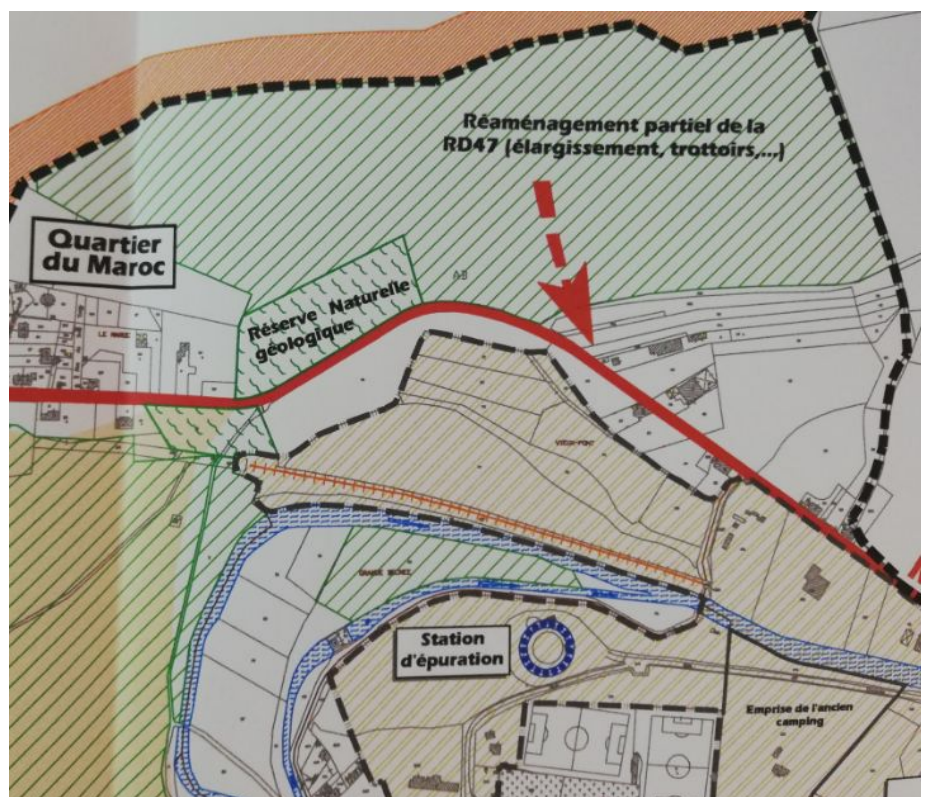
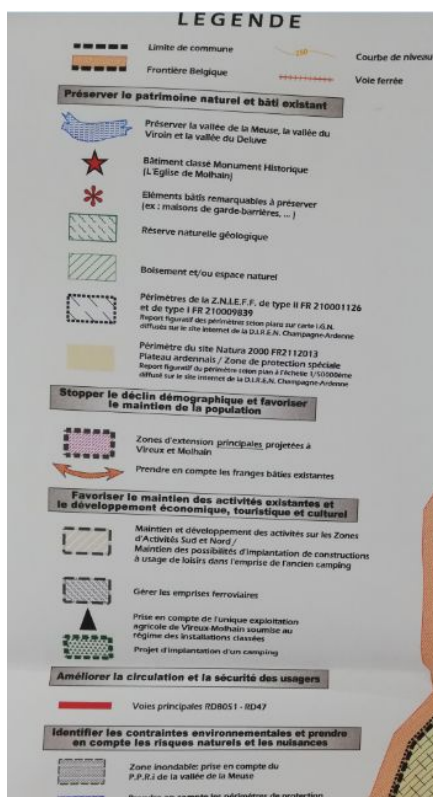


Figure n° : Extraits du PADD du plan de zonage du PLU de Vireux-Molhain (Février 2013)

Versant belge...

b. Protection réglementaire des milieux naturels

Versant belge...

Versant français le territoire d'étude est concerné par une ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux) et jouxte une Réserve Naturelle Nationale de Vireux-Molhain (site fossilifère du mur des douaniers).

Au regard de la réglementation, l'inventaire ZICO est basé sur la présence d'espèces d'intérêt communautaire répondant à des critères numériques précis, a été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le MNHN pour le compte du ministère chargé de l'Environnement, avec l'aide des groupes ornithologiques régionaux (Directive Oiseaux 79/409 CEE 1979). Cet inventaire n'est pas une protection réglementaire, il n'a donc pas d'impact en terme juridique sur le site. Il représente toutefois un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature puisque cet inventaire doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire et forme la base utile à la définition des Zones de Protection Spéciales, dont la ZPS FR2112013 Plateau Ardennais située à proximité. De ce fait il faudra réduire les potentiels impacts néfastes du projet sur les espèces référencées.

La Réserve Naturelle Nationale de Vireux-Molhain est dotée d'une portée juridique au titre du Code de l'Environnement (FR). Elle n'est pas directement impactée par le parcours. Cependant, son caractère géologique doit être pris en compte notamment cas de travaux de terrassement ou de travaux portant atteinte à l'écoulement des eaux en amont du site.



Figure n° : Carte de localisation de la Réserve Naturelle de Vireux-Molhain

Sources : INPN

Annexes : RNN_FR3600104_carte ; RNN_FR3600104_fiche

Versant français le parcours traverse la forêt communale de Vireux-Molhain (parcelle cadastrée section AB n°34) soumise au régime forestier de l'Office National des Forêts et est mitoyen des parcelles cadastrées section AB n°30 et 31.

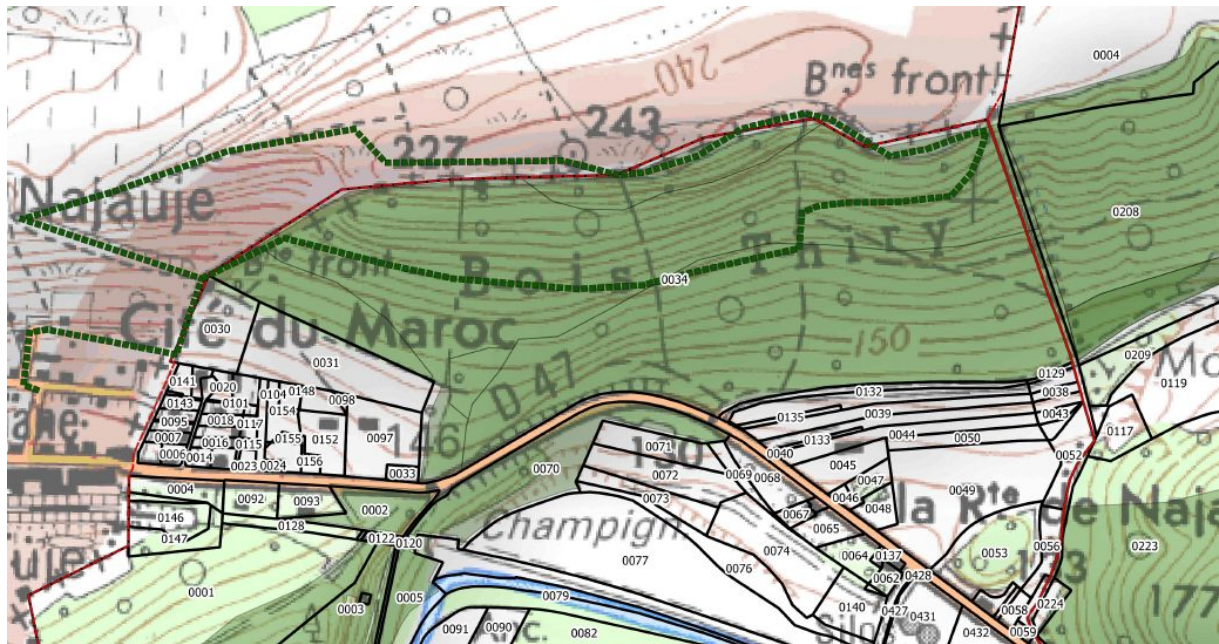
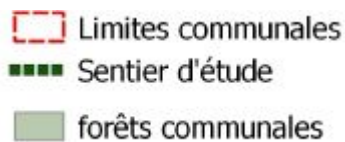


Figure n° : cadastre versant français
Sources : Parc naturel régional des Ardennes



Versant belge...

2. Sensibilité écologique du site

La présence d'habitats et d'espèces protégées ou menacées sur le territoire doivent être prises en compte pour éviter qu'une ouverture au public ne dégrade des habitats ou ne dérange des espèces.

Ainsi, eu égard à leur proximité, la ZPS Plateau Ardennais et la zone N2000 versant belge sont retenues comme d'intérêt pour la présente étude.

Carte de localisation des enjeux écologiques du territoire d'étude



Figure n° : Carte de localisation de la ZPS FR2112013 Plateau Ardennais
Sources : Géoportail le 29.11.18

a. Habitats et espèces floristiques

Sans objet au titre de la ZPS du Plateau Ardennais.

b. Espèces faunistiques

La ZPS du Plateau Ardennais se situe dans le nord du département des Ardennes jouxtant la frontière avec la Belgique. D'une superficie totale de 75 665 ha, elle est composée de 90 % de surface boisée et de 4 % de prairies. Le reste du territoire se répartissant entre des landes, des tourbières et des zones urbanisées à hauteur de 1%.

L'objectif d'une zone de protection spéciale est d'assurer la conservation de l'ensemble des habitats nécessaires à la survie et à la reproduction des oiseaux sauvages rares ou menacés. 21 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaires ont permis la désignation de ce site.

Cette ZPS est animée depuis 2013 par le PNR des Ardennes.

Le tracé proposé dans le cadre de ce projet se trouve à proximité de cette ZPS du Plateau Ardennais. La fréquentation et les travaux peuvent avoir une incidence sur la quiétude de certaines espèces.

Dans un périmètre de 300 mètres autour du projet (côté français), voici les espèces prioritaires recensées (présence avérée et liste non exhaustive) :

Nom Français	Nom latin	Statut de protection	Période de nidification	Préconisations
Hibou grand-duc	Bubo bubo	LC (liste rouge nationale et régionale)	1 ^{er} janvier au 1 ^{er} juin	Maintenir des zones de quiétudes durant la nidification
Martin pêcheur	LC (liste rouge nationale et régionale)	LC (liste rouge nationale et régionale)	/	
Grande Aigrette	Egretta alba	NT (liste rouge nationale et régionale)	/	
Gélinotte des bois	Bonasa bonasia	VU (liste rouge nationale et régionale)	1 ^{er} mai au 31 août	Maintenir des zones de quiétudes durant la nidification
Pic cendré	Picus canus	VU (liste rouge nationale et régionale)	/	
Bondrée apivore	Pernis apivorus	LC (liste rouge nationale et régionale)	1 ^{er} mai au 31 juillet	Maintenir des zones de quiétudes durant la nidification

LC= préoccupation mineure / NT = quasi menacé / VU = vulnérable

c. Trames vertes et bleues

Le site d'étude est compris au réseau des TVB de la Commune de Vireux-Molhain (versant FR), et plus particulièrement à la trame verte "forêt de feuillus" cernée de bosquets. Le site appartient à un réseau écologique à potentiel moyen et présente un obstacle majeur à toute continuité écologique au Sud avec matérialisé par la route départementale n°47, route de Najauge. Dès lors il est préconisé de ne pas entraver la continuité écologique du site d'étude dans l'axe Nord-Sud afin de conserver les corridors existants.

CARTE DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE



Figure n° : Extrait du pré-diagnostic TVB de la commune de Vireux-Molhain
Source : PNRA

d. Bilan

3. Capacité d'accueil du public

a. Les risques naturels et conflits d'usage

La commune de Vireux-Molhain est soumise aux risques naturels suivants :

- Inondation (sans impact sur le parcours) ;

- Feu de forêt (avéré sur le parcours) ;
- Mouvement de terrain (avéré sur le parcours) ;
- Risque sismique faible.

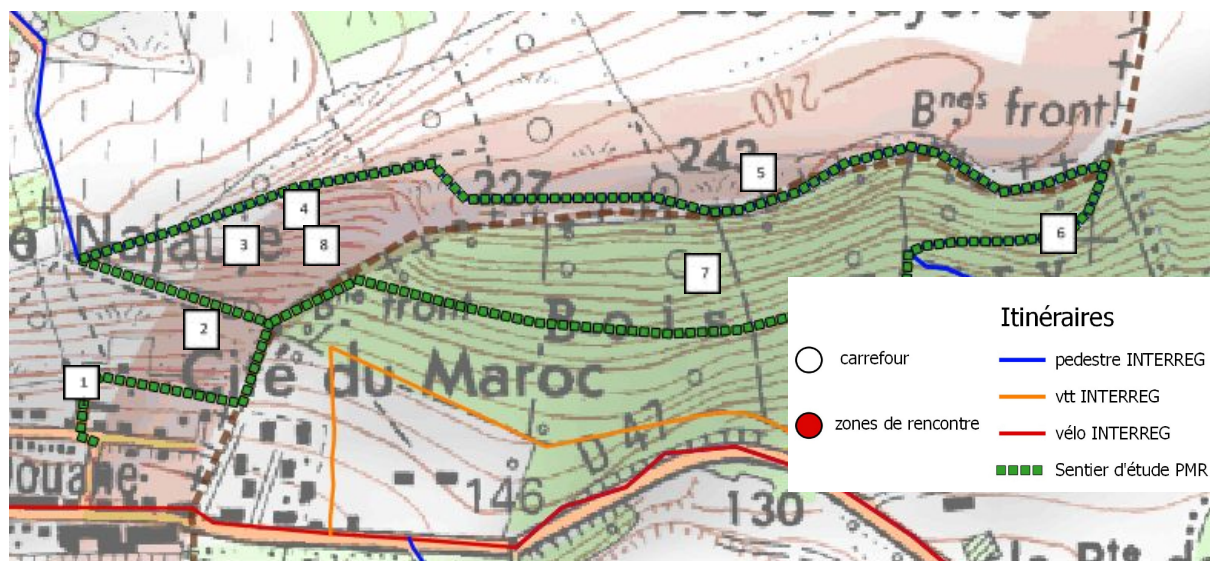
Compte tenu du parcours proposé, il est recommandé d'informer le public des risques mouvement de terrain et risques feu de forêt et des conduites à suivre pour les éviter.

En termes d'usages le circuit est principalement réservé aux piétons mais présente deux points de rencontre avec les vététistes et trois points avec les automobilistes. Il est préconisé de traiter ces points de rencontre pour éviter tout conflit d'usage.

Par ailleurs, le parcours se situant au sein d'une forêt communale soumise à un plan de gestion forestier, les besoins afférents à l'exploitation forestière de la parcelle impactée doivent être considérés en amont du projet.

b. L'accessibilité aux personnes atteintes d'un handicap

i. **Diagnostic du parcours**



Point de Départ : L'ancienne école

Caractéristiques : Bande roulante (rue) et espace pique-nique

Risques/Difficultés :

- Absence de cheminement piéton sécurisé
- Parking peu adapté aux PMR

Potentiel d'interprétation :

- Histoire (ancienne école),
- Architecture

Critères d'accessibilité :

Fonction	Objet	Critère	Oui	Faisable	Non Faisable
Généralités	Point de départ	RIS	2	1	0
		Jalonnement	2	1	0
Mobilité		Parking à moins de 200 m du départ	2	1	0
		Parking et accès stabilisé	2	1	0
		Accès plain-pied	2	1	0
Vision		Audio description	2	1	0
		Repères tactile/visuel signifiant l'entrée du parcours	2	1	0

Analyse du point de départ :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Point de Départ	Généralités	2/1
	Mobilité	6/3
	Vision	2/2

Section n°1 : Rue Ernest Jacot (impasse)

Caractéristiques : Bande roulante (rue)

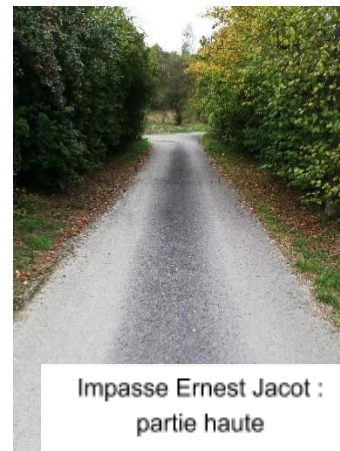
Risques/Difficultés :

- dénivelé positif important,
- absence de cheminement piéton sécurisé,

Potentiel d'interprétation : N.A



Impasse Ernest Jacot :
partie basse



Impasse Ernest Jacot :
partie haute

Critères d'accessibilité :

Fonction	Objet	Critère	Oui	Faisable	Non Faisable
Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°1 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	1/2
	Mobilité/Vision	2/3
Attractivité	Généralités	1/3

Section n°2 : chemin sans nom

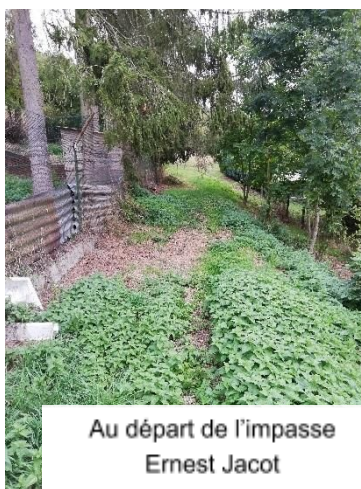
Caractéristiques : chemin enherbé,

Risques/Difficultés :

- dénivelé positif sur la seconde portion,
- élagage nécessaire,
- présence d'une clôture barbelée.

Potentiel d'interprétation :

- paysage,
- pelouse calcaire,
- faune,
- flore.



Au départ de l'impasse
Ernest Jacot



Montée le long du pré

Critères d'accessibilité :

Entrées d'accessibilité :					
Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°2 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	2/2
	Mobilité/Vision	1/3
Attractivité	Généralités	5/3

Section n°3 : la pelouse calcaire

Caractéristiques : chemin de grave

Risques/Difficultés :

- devers important,
- présence d'un portail étroit,
- présence possible d'une clôture électrique.

Potentiel d'interprétation :

- paysage,
- pelouse calcaire,



Pelouse calcaire



Pelouse calcaire

- faune,
- flore
- géologie.

Critères d'accessibilité :

Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°3 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	2/2
	Mobilité/Vision	4/3
Attractivité	Généralités	5/3

Section n°4 : les hauteurs (carrefour point de dépôt)

Caractéristiques : chemin forestier

Risques/Difficultés :

- devers important,
- présence d'éboulis,
- présence de racines affleurantes.

Potentiel d'interprétation :

- paysage (observatoire),
- faune,
- flore,
- forêt,
- cycles biologique (présence de bois mort).



Carrefour de rencontre VTT



Observatoire



Changement d'ambiance

Critères d'accessibilité :

Fonction	Objet	Critère	Oui	Faisable	Non Faisable
Généralités	Point de départ	RIS	2	1	0
		Jalonnement	2	1	0
		Accès plain-pied	2	1	0
Vision		Audio description	2	1	0
		Repères tactile/visuel signifiant l'entrée du parcours	2	1	0
Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°4 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Point de départ	Généralités	4/3
	Vision	2/2
Cheminement	Généralités	2/2
	Mobilité/Vision	3/3
Attractivité	Généralités	5/3

Section n°5 : la frontière

Caractéristiques : sentier forestier

Risques/Difficultés :

- présence de racines affleurantes,
- présence d'éboulis,
- devers très important,
- présence d'une clôture barbelée.

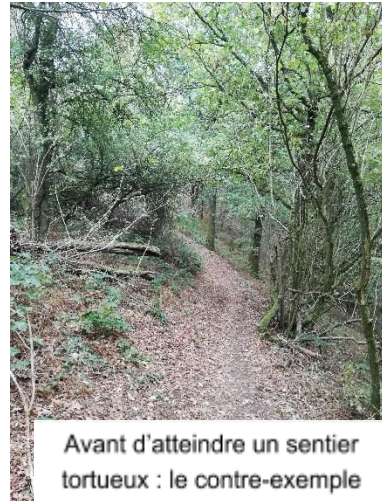
Potentiel d'interprétation :

- paysage (observatoire),



- faune,
- flore,
- forêt,
- cycles biologique (présence de bois mort),
- frontière.

Point de vue propice à interprétation du paysage



Critères d'accessibilité :

Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n° 5 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	5/2
	Mobilité/Vision	3/3
Attractivité	Généralités	5/3

Section n°6 : changement d'altitude

Caractéristiques : sentier forestier

Risques/Difficultés :

- dénivelé négatif important,
- présence de racines affleurantes,
- présence d'éboulis,
- section potentiellement dangereuse.

Potentiel d'interprétation : section trop courte

Critères d'accessibilité :

Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°6 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	2/2
	Mobilité/Vision	2/3
Attractivité	Généralités	1/3

Section n°7 : la forêt

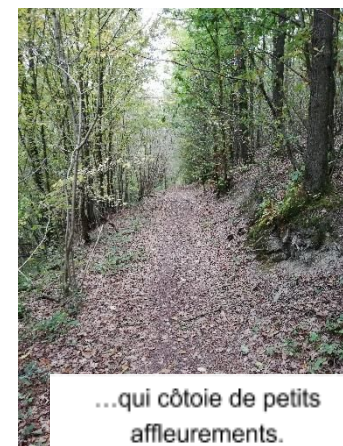
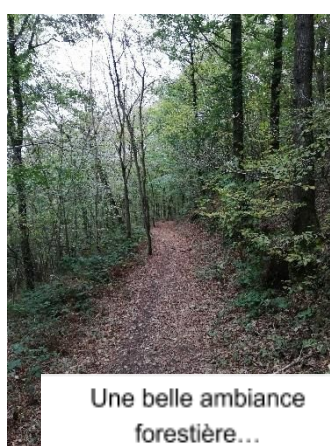
Caractéristiques : sentier forestier

Risques/Difficultés :

- devers très important
- dénivelés

Potentiel d'interprétation :

- forêt,
- faune,
- flore
- cycle biologique (pédologie),
- géologie.



Critères d'accessibilité :

Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
-------------	-------------	-----------------------	---	---	---

Mobilité Vision		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°7 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	3/2
	Mobilité/Vision	4/3
Attractivité	Généralités	3/3

Section n°8 : retour vers la pelouse calcaire

Caractéristiques : sentier forestier

Risques/Difficultés :

- dénivelé négatif,
- devers important

Potentiel d'interprétation :

- forêt,
- faune,
- flore,
- cycle biologique.



Vers la lumière

Critères d'accessibilité :

Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2

Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse de la section n°8 :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Cheminement	Généralités	4/2
	Mobilité/Vision	3/3
Attractivité	Généralités	3/3

Synthèse du parcours :

ii. Synthèse des potentialités et caractéristiques du parcours proposé

Caractéristiques :

Sentier alternant bien les paysages en passant du milieu urbain, à la forêt en passant par les pelouses calcaires. Les points de vue sont propices à l'interprétation.

Risques/Difficultés :

- Cheminement non sécurisé,
- Devers et pentes,
- Eboulis et racines,
- Clôtures électriques et barbelées

Potentiel d'interprétation :

- | | |
|---------------------------------|-----------------|
| - forêt, | - géologie, |
| - faune, | - architecture, |
| - flore, | - frontière, |
| - cycle biologique (pédologie), | - histoire. |
| - paysage, | |

Critères d'accessibilité :

Fonction	Objet	Critère	Oui	Faisable	Non
Généralités	Avant d'arriver	Point d'information	2	1	0
		Site web	2	1	0
Généralités	Point de départ	RIS	2	1	0
		Jalonnement	2	1	0
Mobilité		Parking moins de 200 m du départ	2	1	0
		Parking et accès stabilisé	2	1	0
		Accès plain-pied	2	1	0
Vision		Audio description	2	1	0
		Repères tactile/visuel	2	1	0

		signifiant l'entrée du parcours			
Généralités	Cheminement	Orientation intuitive	2	1	0
		Présence d'encoches utiles au mobilier	2	1	0
		Couverture réseau 3G/4G	2	1	0
Mobilité Vision		Bandes de guidage	2	1	0
		Gabarit (120cm min)	2	1	0
		Présence de pentes et ressauts	0	1	2
Généralités	Attractivité	Intérêt touristique interprétable	2	1	0
		4 thèmes min	2	1	0
		4 encoches min	2	1	0

Analyse du parcours :

Objet	Fonctions	Minimum requis
Avant d'arriver	Généralités	2/1
	Point d'information	1/2
	Site web	1/2
Point de départ	Généralités	2/1
	RIS	1/2
	Jalonnement	1/2
	Mobilité	6/3
	Parking à moins de 200m du départ	2/2
	Parking et accès stabilisés	2/2
	Accès de plain-pied	2/2
	Vision	2/2
	Audio description	1/2
	Repères tactiles/ visuel signifiant l'entrée du parcours	1/2
Cheminement	Généralités	2,63/2
	Orientation intuitive	1,38/2
	Présence d'encoches utiles au mobilier	0,75/2
	Couverture réseau 3G/4G	0,5/2
	Mobilité/Vision	2,75/3
	Bande de guidage	0,75/2
	Gabarit (120 cm min)	1,63/2
	Présence de pentes et de ressauts	0,38/2
Attractivité	Généralités	3,38/3
	Intérêt touristique interprétable	1,25/2
	4 thèmes minimum	1,25/2
	4 encoches minimum	0,75/2

Avant d'arriver :

L'offre en sentiers accessibles n'est pas structurée, la promotion et les éléments d'information sont donc à initier. Leur mise en place est jugée faisable en coordination avec les labels Access-i et Tourisme et Handicap, et dans le cadre du GEIE destination Ardenne.

Point de départ :

De manière général l'installation d'une signalétique de type RIS et jalonnement est envisageable bien que le site présente peu d'espaces exploitables.

Le traitement de la fonction de mobilité est assuré avec la présence d'une zone de parking, et d'un accès de plain-pied stabilisé même si cela demeure anecdotique étant donné les caractéristiques du reste de l'itinéraire.

Le traitement de la fonction visuelle est envisageable, en ce qui concerne les repères tactiles, bien que les problèmes de cheminement détaillés ci-après ne permettront pas l'ouverture de l'itinéraire aux personnes aveugles. Le développement d'un outil d'audiodescription est quant à lui envisageable bien que ce dernier ne puisse s'appuyer sur la 3G/4G étant donné la faible couverture réseau du site.

Cheminement :

L'itinéraire emprunte nombre de carrefours et demandera un balisage visible et adapté, ainsi qu'un aménagement du point de départ destiné à conforter/orienter les usagers. Néanmoins, certaines zones traversées ne proposent pas d'espaces utiles à la pose de panneaux, impliquant un effort d'intégration plus important.

Le guidage numérique semble compromis/limité étant donné l'irrégularité du réseau 3G/4G sur le parcours.

Le traitement des fonctions visuelles et de mobilité est compromis par la présence importante de pentes, devers et ressauts. Néanmoins le gabarit des chemins pourrait, dans une certaine mesure, permettre une ouverture aux personnes déficientes visuelles. Le traitement de la fonction de mobilité est quant à lui exclu compte tenu des dénivelés.

Attractivité :

Le potentiel d'interprétation est avéré mais doit encore trouver un liant, un fil rouge, donnant corps à cet itinéraire. Ce liant sera mis en exergue via la hiérarchisation des sujets interprétables, définie par un plan d'interprétation spécifique.

L'interprétation du site peut néanmoins se heurter au manque d'espaces utiles (encoches) à l'installation des supports (panneaux, tables d'orientation, etc.).

Conclusion diagnostic :



Bilan des aménagements à entreprendre :

Au regard de ce diagnostic, il apparaît quelques points noirs, ou zones à sécuriser pour permettre l'ouverture d'un sentier accessible labellisé Access-i et Tourisme et Handicap.

Section(s)	Opération	Période de réalisation / Priorité
1	Définition d'un espace de parking réservé	2 nd semestre 2019 / Priorité 2

2	Réalisation d'un cheminement sécurisé jusqu'à l'impasse Ernest Jacot	2 nd semestre 2019 / Priorité 2
3	Elagage, traitement clôture barbelée, création des encoches	2 nd semestre 2019 / Priorité 2
4	Traitement portail et clôture électrique ; sécurisation du point de rencontre/ de dépôt	1^{er} semestre 2019 / Priorité 1
5	Sécurisation ou suppression de l'observatoire et du dévers	2 nd semestre 2019 / Priorité 2
6	Traitement clôture barbelée, sécurisation du dévers dont élargissement du sentier, installation d'une main courante sur les portions à fort dénivelé	1^{er} semestre 2019 / Priorité 1
7	Traitement du dénivelé	1^{er} semestre 2019 / Priorité 1
8	Sécurisation du dévers et installation d'une main courante sur les portions à fort dénivelé	1^{er} semestre 2019 / Priorité 1
9	Sécurisation du dévers	2 nd semestre 2019 / Priorité 2
3 à 9	Mobilier	1^{er} semestre 2020 / Priorité 3
1	Installation du RIS/PDR et du jalonnement	1^{er} semestre 2020 / Priorité 3
2 à 9	Jalonnement et éventuellement interprétation	1^{er} semestre 2020 / Priorité 3

Points d'attention vis-à-vis des critères de labellisation :

- espaces utiles au mobilier et aux supports d'interprétation absents dans certaines zones,
- gabarits à retravailler sur la section 6 au niveau des bornes frontière,
- mains courantes à installer sur les sections à dénivelé important,
- barrières à installer sur les sections à fort dévers,
- effort d'interprétation pour répondre aux besoins des handicaps ciblés.

4. Conclusions et propositions

Pertinence de la localisation : bassin de population

Parcours et accès :

Document d'urbanisme :

Sensibilité environnementale :

Maîtrise foncière :

Diagnostic :

5. Pistes de proposition pour l'interprétation

a. Méthodologie

Définition des critères de cotation des sujets d'interprétation

Intérêt de l'élément pour le public

Critères	Intérêt du critère	Cotation
Lisibilité	Les thèmes doivent pouvoir s'appuyer sur des scènes ou objets concrets. Plus il est facile pour le public de voir l'élément, plus la note sera importante.	8
Attractivité	Notion subjective et difficile à définir. Il peut dépendre de la qualité esthétique ou de la valeur symbolique de l'élément. On ne doit cependant pas interpréter seulement les ressources attractives mais s'en servir comme points d'appui privilégiés.	4
Pédagogie	Intérêt pédagogique de l'élément qui renvoie à des réflexions globales sur par exemple la gestion forestière, l'évolution du paysage, les outils de protection...	4

Accessibilité

Critères	Intérêt du critère	Cotation
Facilité d'accès	Eléments facilement accessible pour les personnes âgées, à handicap ou en poussette.	8
Sécurité	L'élément doit pouvoir être accessible sans présenter de risques pour les visiteurs de type arbres menaçant de tomber, terrain en pente, risque de chute...	10

Sensibilité du patrimoine

Critères	Intérêt du critère	Cotation
Abondance	Si l'élément est présenté comme rare ou fait l'objet d'une protection réglementaire, il faudra éviter de le mettre en valeur au risque qu'il soit piétiné ou altéré par le public.	10

Sensibilité	Certaines espèces étant sensibles au dérangement, il est préférable de ne pas les mentionner au risque que certains visiteurs peuvent avoir envie de la chercher voire de la braconner.	10
-------------	---	----

Sélection des sujets d'interprétation

Nom de la thématique					
	Critère	Coefficient	Sujet 1	Sujet 2	
Intérêt pour le public	Lisible	8	B, M ou F	8 x (B, M ou F)	
	Attractif	4			
	Pédagogique	4			
Accessibilité	Facile d'accès	8			
	Sécurisé	10			
Sensibilité	Abondant	10			
	Peu sensible au dérangement	10			
	Valeur totale				

Figure n° : principe de notation des sujets d'interprétation.
Source : Parc naturel régional des Ardennes

Légende :

Pour chaque sujet d'interprétation, selon sa capacité à répondre au critère, le porteur de projet devra attribuer la note de :

- F (fort = 10)
- M (moyen = 5)
- B (bas = 1)

Puis, en multipliant le coefficient attribué au critère par la note brute (F (fort = 10), M (moyen = 5), B (bas=1)), une note pondérée est obtenue. Pour chaque thème, les deux ou trois sujets d'interprétation ayant obtenue la meilleure note pourront être retenus et développés.

b. Analyses des sujets (situation actuelle)

Forêt :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	

Appréciation	F	M	F	M	M	F	M	
Note finale	80	20	40	40	50	100	50	380

Faune :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	M	F	F	M	M	B	B	
Note finale	40	40	40	40	50	10	10	230

Flore :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	M	M	F	F	M	F	M	
Note finale	40	40	40	80	50	100	50	400

Cycle biologique :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	B	M	F	F	F	F	F	
Note finale	8	20	40	80	100	100	100	448

Paysage :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	M	F	F	M	B	M	F	
Note finale	40	40	40	40	10	50	100	320

Géologie :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	M	M	F	M	M	M	M	
Note finale	40	20	40	40	50	50	50	290

Frontière :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	F	M	M	M	B	M	F	
Note finale	80	20	20	40	10	50	100	320

Architecture :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	B	B	M	F	M	B	F	
Note finale	8	4	20	80	50	10	100	272

Histoire :

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL
Coefficient	8	4	4	8	10	10	10	
Appréciation	B	F	F	M	M	M	F	
Note finale	8	40	40	40	50	50	100	328

c. Synthèse et hiérarchisation

L'analyse ci-dessous s'appuie sur le diagnostic du sentier dans son état existant. Certains sujets pourront être réévalués une fois les travaux d'aménagement réalisés notamment en ce qui concerne les critères "accessibilité" et "sécurité".

	Lisible	Attractif	Pédagogique	Facil d'accès	Sécurisé	Abondant	Peu sensible	TOTAL	Classement
Forêt	80	20	40	40	50	100	50	380	3
Faune	40	40	40	40	50	10	10	230	8
Flore	40	40	40	80	50	100	50	400	2
Cycle biologique	8	20	40	80	100	100	100	448	1
Paysage	40	40	40	40	10	50	100	320	4
Géologie	40	20	40	40	50	50	50	290	6
Frontière	80	20	20	40	10	50	100	320	4

Architectur e	8	4	20	80	50	10	100	272	7
Histoire	8	40	40	40	50	50	100	328	5

Bibliographie

- Plan de paysage Est du Parc Naturel Régional des Ardennes
- Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne
- Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) approuvé par arrêté préfectoral n°2011/541 en date du 6 octobre 2011.
- INSEE
- INPN-MNH
- Cahier des charges « caractéristiques générale » Tourisme et Handicap
- Cahier des charges spécifique « itinéraire de promenade et de randonnée » Tourisme et Handicap
- Grille d'analyse Natur'Accessible (Access-i)

Annexes

1. Document de synthèse des référentiels « Accessibilité randonnée » sur les versants Belges et Français
2. Grille d'analyse